

Viandes de volaille : la concurrence des pays tiers s'accroît

Assurant près du quart de la production européenne de viandes de volaille, la France est le premier producteur de l'Union européenne (UE) ainsi que le principal exportateur vers les pays tiers et le second à destination des pays de l'UE, après les Pays-Bas. Fortement exportatrice, la France enregistre cependant depuis 1998 une érosion progressive de ses parts de marché vers les pays tiers ainsi que dans l'UE. Au 1^{er} semestre 2002, nos exportations mondiales de viandes de volaille (312 000 tonnes) se sont repliées de 4 % en quantité par rapport au 1^{er} semestre 2001, portant à 18 % le recul constaté depuis le 1^{er} semestre 1998.

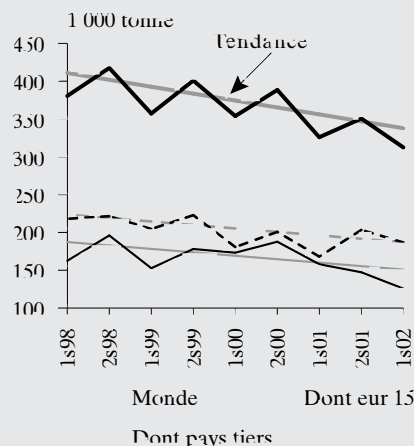
Vers les pays tiers, les exportations françaises de viandes de volaille sont passées de 440 000 tonnes en 1998 à 370 000 tonnes en 2001. La concurrence des produits brésiliens et thaïlandais, avanta-gés par de faibles coûts de production et des dévaluations monétaires, se fait de plus en plus vive, en particulier sur le Proche et Moyen Orient, principal débouché français hors UE. Au 1^{er} semestre 2002, la tendance s'est toutefois inversée grâce à la hausse

de nos exportations vers la Russie, aidées par la hausse des restitutions et peut être aussi par l'embargo temporaire instauré par ce pays sur les importations de poulets en provenance des États Unis. Sur le Proche et le Moyen-Orient, les exportations françaises se stabilisent par rapport à leur bas niveau du 1^{er} semestre 2001. La revalorisation des restitutions décidée par la Commission début 2001 semble avoir enrayé la tendance à la baisse de nos exportations vers cette destination. Au total, nos exportations vers les pays tiers progressent de 11 % par rapport au 1^{er} semestre 2001. Mais les perspectives demeurent incertaines. La concurrence brésilienne ne faiblit pas et l'Arabie-Saoudite, a institué un embargo sur les productions européennes de viandes de volaille de fin juillet à mi septembre 2002, compensé en partie par l'octroi par la Commission d'un contingent spécial à restitution majorée sur la Russie du 2 septembre au 17 octobre.

Vers l'Union européenne, le repli de nos exportations de viandes de volaille a pu être temporairement stoppé en 2000 et début 2001. En 2001, nos exportations ont de nouveau baissé (15 % en quantité par rapport à 2000) alors même que les importations de nos partenaires progressaient de 11 %, à l'avantage surtout des pays tiers. Le reflux des exportations françaises s'est amplifié au 1^{er} semestre 2002 (20 % par rapport au 1^{er} semestre 2001). Dans le même temps, les importations de nos partenaires de l'UE en provenance du Brésil ont encore progressé de 5 %, après avoir gagné 80 % en 2001. Axant son développement sur les marchés allemands, anglais et néerlandais, le Brésil a écoulé 105 000 tonnes de viandes de volaille dans l'UE au 1^{er} semestre 2002 contre 24 000 tonnes au 1^{er} semestre 1998. Un développement

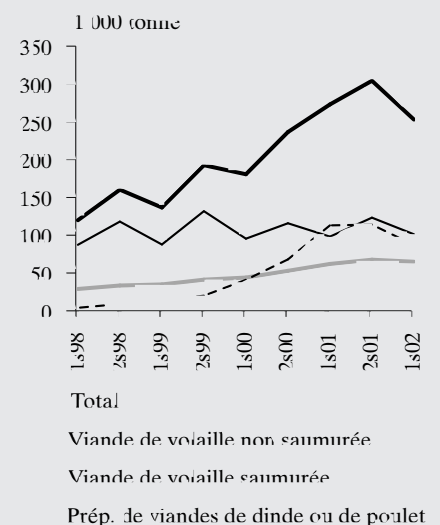
facilité par l'existence de failles dans le dispositif de protection tarifaire de l'UE. Celui-ci applique des droits ad valorem réduits sur les viandes de volaille dites saumurées, par rapport aux droits fixes appliqués à la viande fraîche, brèche dans laquelle les opérateurs brésiliens se sont engouffrés. En juin dernier, pour une application fin juillet, la Commission a pris des mesures visant à endiguer le phénomène. Désormais, la position douanière « viandes saumurées » est réservée aux viandes contenant plus de 2 % de sel. Cette nouvelle définition n'est probablement pas suffisamment restrictive pour contenir le flux d'importations. Par ailleurs, une autre brèche, celle des préparations et conserves de viandes de poulet ou de dinde, est apparue plus récemment. La Thaïlande l'utilise pour s'installer sur les créneaux le plus porteurs du marché (restauration rapide, sandwicheries.... La concurrence des pays tiers au sein de l'UE pourrait donc demeurer vigoureuse à l'avenir.

Baisse des exportations françaises de viande de volaille



Source : Eurostat

La volaille des pays tiers s'engouffre dans l'UE par le biais des viandes saumurées et des préparations



Source : Eurostat